

Instructions aux promoteurs de projets de crédits compensatoires

Le présent formulaire est destiné aux promoteurs de projets de crédits compensatoires dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES (SPEDE). Il permet de soumettre une demande de délivrance de crédits compensatoires en vertu du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (RSPEDE) et du Règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires.

Plus spécifiquement, ce formulaire est destiné aux promoteurs de projets de crédits compensatoires qui désirent soumettre une demande de délivrance pour un projet de boisement et de reboisement **qui ne fait pas partie d'une agrégation de projets**. Notez que ce formulaire permet également de conserver et de présenter un historique des périodes de déclaration et du nombre de crédits compensatoires versés par le ministre au promoteur du projet. **Son utilisation est obligatoire.**

Notez que ce formulaire ne constitue pas une interprétation juridique du Règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires, ni celle d'aucun autre règlement québécois. Veuillez donc vous référer à la réglementation pour connaître les exigences applicables.

Le formulaire rempli et signé doit être transmis en version électronique par l'intermédiaire de la plateforme sécurisée de transfert de fichiers utilisée dans le cadre du SPEDE. Pour obtenir un accès à la plateforme, pour de plus amples renseignements sur le transfert électronique des documents ou pour de l'information sur ce formulaire, veuillez communiquer avec un responsable du volet des crédits compensatoires du SPEDE à la Direction du marché du carbone :

- Par courriel à dmc.creditscompensatoires@environnement.gouv.qc.ca;
- Par téléphone au 1 800 561-1616 ou au 418 521-3868, poste 7603.

En plus des renseignements requis dans ce formulaire, toute demande de délivrance de crédits compensatoires doit être accompagnée des documents suivants :

- Un rapport de projet pour la période de déclaration visée par la demande de délivrance;
- Un rapport de vérification du rapport de projet.

Section 1 – Renseignements sur la demande de délivrance

Date de la demande (aaaa-mm-jj) :

Section 2 – Renseignements relatifs au promoteur et, le cas échéant, à son représentant

(tels qu'ils apparaissent dans le système de suivi des droits d'émission (CITSS))

Promoteur du projet

Nom du promoteur (dénomination sociale dans le cas d'une personne morale)
ou nom et prénom (dans le cas d'une personne physique) :

Numéro de compte général CITSS du promoteur (QCXXXX-XXXX) :

Coordonnées au travail

N° de rue :

Rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Représentant du promoteur (personne physique)

Nom du représentant du promoteur :

Coordonnées au travail

N° de rue :

Rue :

Ville :

Province :

Code postal :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Section 3 - Renseignements sur le projet et les crédits compensatoires demandés par le promoteur

Information sur le projet						
Règlement selon lequel le projet est réalisé :						
Règlement relatif aux projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé admissibles à la délivrance de crédits compensatoires.						
Code de projet (tel qu'il apparaît dans CITSS) :						
Titre du projet (tel qu'il apparaît dans l'avis de projet) :						
Type de projet :						
<input type="checkbox"/> Projet de boisement <input type="checkbox"/> Projet de reboisement						
Code du projet (code attribué au projet à la suite de la réception de l'avis de projet ou lors de son enregistrement dans le registre des projets de crédits compensatoires) :						
Crédits compensatoires demandés pour la période de déclaration visée par la demande de délivrance						
Numéro de la période de déclaration	Début de la période de déclaration (aaaa-mm-jj)	Fin de la période de déclaration (aaaa-mm-jj)	Millésime ¹	Nombre de crédits compensatoires demandés	Cliquer le bouton pour déplacer la ligne dans le tableau historique des périodes	
1					Déplacer cette ligne dans l'historique	

Historique des périodes de déclarations et des crédits compensatoires demandés relatifs au projet ²							
Numéro de la période de déclaration	Début de la période de déclaration (aaaa-mm-jj)	Fin de la période de déclaration (aaaa-mm-jj)	Millésime ¹	Nombre de crédits compensatoires demandés	Nombre de crédits compensatoires reçus ³	Ajouter (+) ou Enlever (-)	
						+	-
				0	0		

Le total sous la colonne « **Nombres de crédits compensatoires demandés** » comprends celui du tableau « **Crédits compensatoires pour la période de déclaration visée par la demande de délivrance** » et ceux du tableau « **Historique des périodes de déclarations et des crédits compensatoires demandés relatifs au projet** » :

Demande de délivrance de crédits compensatoires (projets de boisement et de reboisement sur des terres du domaine privé)

- ¹ Le millésime est l'année civile au cours de laquelle les crédits compensatoires devraient être délivrés au promoteur. Notez que, dans le cas des projets de boisement et de reboisement, un seul millésime est attribué, peu importe le nombre d'années couvertes par la période de déclaration.
- ² Cette section permet au promoteur de présenter les informations relatives aux périodes de déclaration antérieures.
- ³ Le nombre de crédits compensatoires indiqué doit correspondre au nombre de crédits compensatoires versés par le ministre au promoteur.

Section 4 - Signature et déclaration

Je déclare que les documents et renseignements fournis dans la présente demande de délivrance sont complets et exacts.

Nom et prénom du promoteur (dans le cas d'une personne physique) ou du représentant du promoteur (dans le cas d'une personne morale) :

Date de signature (aaaa-mm-jj) :

Signature du promoteur (dans le cas d'une personne physique) **ou du représentant du promoteur** (dans le cas d'une personne morale) :